



BULLETIN D'INFORMATION DE DEBUT D'ANNEE

SOMMAIRE

LE CARNET DU CLUB	Page 2
QUELQUES RAPPELS	Page 4
INFORMATIONS DE DERNIERES MINUTES	Page 6
A PROPOS DU PROGRAMME 1996 - Quelques modifications	Page 7
PROJET DE CARTES INTERCLUB	Page 8
INFO SUR LES MOUILLAGES DANS L'AVANT-PORT	Page 9
APPEL DES DROITS DE MOUILLAGE	Page 10

LE CARNET DU CLUB

Le grossissement du cercle pourrait avoir pour conséquence une diminution des liens entre les membres si nous ne faisons rien pour l'empêcher. La communication, devenue plus difficile, nous vous offrons de servir de relais à vos messages.

Cette rubrique pourrait véhiculer les événements familiaux, naissances, mariages, décès aussi malheureusement mais également les faits marquants de nos existences comme l'acquisition d'un nouveau bateau, la prise de retraite, les nominations, l'installation dans un nouveau domicile etc.....) bref, toutes les nouvelles que vous auriez envie de partager avec vos amis du cercle.

Pour cela un mot ou un coup de téléphone au secrétariat du cercle et votre information passera dans le bulletin à venir.

Nous avons d'ores et déjà appris :

La naissance de :

Antoine Perret le 11 Décembre 1995 - Petit-fils de Daniel et Monique Perret,

Valentine Pilot le 22 Décembre 1995 - Fille d'Agnès Pilot Beideler

Baptiste Guttilla le 31 Décembre 1995 - Fils d'Emmanuelle Guttilla Beideler

Tous deux petits-enfants de Daniel et Nicole Beideler

Mais nous avons aussi une bien triste nouvelle :

Les amis du C.N.L.F. ont le regret de vous annoncer le décès, à l'âge de 81 ans, de notre ami

Marcel ARNOLD

survenu le 19 Janvier 1996.

Marcel, membre du C.N.L.F. depuis 1973, membre du Comité de Direction, a toujours été très fidèle à notre Cercle, très dévoué jusqu'à la maladie qui a commencé à réduire son activité depuis un peu plus d'une année.

Il convient de rappeler que Marcel a organisé à partir de Janvier 1974 (soit un an après son entrée au Cercle) nos repas d'hiver au Cercle Républicain pendant 12 années consécutives, puis, après la fermeture du Cercle pour travaux, une dernière fois en Janvier 1993.

Nous avons perdu un excellent ami, homme de cœur, cordial, affable et nous en garderons le meilleur souvenir.

Selon ses dernières volontés, ses cendres ont été disséminées dans l'Ile de Ré qu'il aimait beaucoup.

Le Président a présenté les condoléances du C.N.L.F. à son épouse Solange et à ses enfants et petits enfants, au cours des cérémonies du 25 Janvier qui se sont déroulées à Montfermeil et Niort.

La municipalité de La Flotte, quant à elle, a rendu un hommage solennel le 26 Janvier à 10 heures, auquel se sont joints ses amis réthais du C.N.L.F..

Vous pouvez adresser vos regrets et témoignages de sympathie à Mme Solange ARNOLD 27 Av. Victor Hugo 93330 GAGNY

QUELQUES RAPPELS

Votre Participation

Un appel vous était lancé dans le bulletin 95-11 et il vous était demandé de nous retourner un document concernant votre participation éventuelle.

Treize questionnaires nous ont été retournés sur 140 envoyés, soit moins de 10%.

Merci à ceux qui nous ont répondu.

Nous savons fort bien que si vous êtes encore en activité vous ne disposez pas de suffisamment de temps pour prendre une part active aux responsabilités permanentes du cercle mais pendant votre temps de vacances, un coup de main doit être possible. Par ailleurs, comme nous vous l'avons dit, nous avons seulement besoin parfois d'un avis ou d'un conseil venant de gens qualifiés ; à condition bien sûr de savoir qui est qualifié.

L'année prochaine, votre Conseil de Direction proposera à la prochaine Assemblée Générale que le montant de votre cotisation passe à 600 Frs. Cette augmentation est principalement due à la nécessité, afin de soulager les dirigeants actifs de votre cercle, de faire appel à des gens extérieurs (pour le secrétariat, le Club-House...). Parallèlement, il nous faut rechercher toutes les possibilités de faire face par nous-mêmes afin d'éviter d'en arriver à une cotisation « dissuasive », principale cause de décès des clubs).

Peut-on, à nouveau vous demander de nous retourner le questionnaire joint au BIM 95-11 ?
Ceux qui « bossent » pour le cercle vous en remercient.

Votre cotisation :

Aux quarante retardataires : simplement un rappel du règlement à effectuer par l'intermédiaire du document joint au BIM 95-12.

Pour ceux qui sont demandeurs de place dans l'avant-port, nous avons besoin d'être sûrs que leur adhésion sera renouvelée afin de leur réserver une place dans l'ordre d'arrivée au cercle ou pour en disposer en donnant satisfaction à un nouveau membre.

Votre silence sera rapidement interprété comme une mise à disposition de votre place.

Votre Licence :

Certaines demandes de licence nous étant parvenues tardivement, nous pouvons encore nous occuper des retardataires jusqu'à fin Février 96.

Il est encore temps de faire le nécessaire. Le questionnaire à joindre à votre chèque est dans le BIM 95-12.

Recherche de Vacataires :

Si vous avez parmi vos connaissances quelqu'un susceptible d'occuper l'une ou l'autre des fonctions décrites ci-dessous, contactez-nous. Ces postes seront, si nécessaire, rétribués.

- Responsable de l'encaissement des escales visiteurs :

Cette fonction conviendrait à un retraité, marin, habitant La Flotte et rarement absent.

Elle consiste à encaisser les droits de mouillage à bord des bateaux qui viennent passer la nuit à La Flotte.

Les horaires sont en fonction des marées mais l'intervention aurait lieu le lendemain matin de l'arrivée des bateaux et également en fin d'après-midi.

- Responsable des régates :

- Donner le départ des régates et contrôler les arrivées,

- Faire les calculs de temps et les classements,

- Préparer les régates futures, le balisage,

- Indiquer les parcours et le sens de franchissement de la ligne et donner les heures de départ.

Ski Nautique :

Nous remercions les membres intéressés, pour eux ou pour leurs enfants, par cette activité de nous le faire savoir au secrétariat du cercle. Monsieur Poitte contactera tous ceux qui auront répondu avant la première rencontre prévue le 20/04/96 à 17 heures.

INFORMATIONS DE DERNIERES MINUTES

Abonnement au Vent des Pertuis :

L'A.P.L.R. a proposé de faire un prix avantageux aux membres du CNLF intéressés par les articles généraux sur la navigation, publiés régulièrement dans cette petite revue.

La cotisation normale, est de 180 Frs actuellement. Elle comprend l'envoi de 4 bulletins par an et serait ramenée à 90 Frs pour les membres du CNLF , déjà considéré comme club affilié.

Vous savez que nous entretenons des relations privilégiées avec cette association qui nous a souvent aidés gracieusement lors de séances de formation sur la sécurité.

Merci de faire connaître votre souhait éventuel au secrétariat du club qui vous adressera un bulletin d'abonnement.

P.J. Un exemplaire du journal de Janvier

PROGRAMME AVANT SAISON ET ETE 1996

Pour des impératifs de dates à respecter dans l'impression de notre premier horaire des marées 1995, nous n'avons pu procéder à une séance de relecture.

Il s'avère que certaines erreurs se sont glissées dans les différents programmes et nous vous remercions de corriger vos horaires en fonction des modifications suivantes :

Avant-Saison 1996 :

- le samedi 6/04** et non le 16 : réunion de formation aux Ets Motte Marine
entretien des coques : antifouling et gel-coat.
- le samedi 4/05** et non le 01 : apéritif espagnol : Tappas et Sangria au club house.

Juillet 1996 :

- le lundi 8/07** et non le 9 : sortie en mer Port de Loix
(avec report au mardi 9/07
si les conditions atmosphériques
l'exigent et le permettent et non les deux systématiquement.

Août 1996 :

- le dimanche 4/08** et non le 5 : réunion voile à 10 h au Club-House
le lundi 5/08 : apéritif de rencontre des voiliers maintenu mais
horaires retardés car la régata se déroule sur deux
marées.
- le samedi 17/08
et le dimanche 18/08** : régate d'Ars organisée par le CNAR
et non pas 18 et 19
- le samedi 24/08** : repas de clôture de la saison et non pas de la soirée,
vous aviez sûrement rectifié de vous-même.

PROJET DE CARTE INTER-CLUB

En 1993, votre cercle prenait l'initiative d'inviter les présidents des clubs voisins et jetaient ainsi les bases d'une entente entre ces différents clubs afin de faciliter à nos membres l'accès aux Club-Houses des ports dans lesquels ils s'arrêtent et de leur permettre de bénéficier de tarifs d'escale à des conditions privilégiées.

Depuis, rien n'a bougé mais de notre côté nous avons eu beaucoup à faire, ces deux dernières années avec la croissance de notre cercle.

Pour reprendre ce projet avec un maximum d'atouts, nous allons commencer par roder un système de cartes de membre qui nous fera reconnaître à l'échelon local et nous permettra peut-être de négocier des avantages avec certains ports.

Il est assez simple de réaliser une carte, mais permettre à cette carte de vous identifier facilement, suppose une photo d'identité.

Merci donc de nous adresser une photo d'identité et nous vous retournerons une carte de membre toute simple, pour la première année, mais qui se perfectionnera dans l'avenir.

INFO SUR LES MOUILLAGES DANS L'AVANT-PORT

Intempéries :

Une nouvelle fois le vent a soufflé très fort.

Un vent de secteur Ouest/Nord-Ouest, dans l'axe du Pertuis s'est déchaîné dans l'après-midi du 7 février, à marée montante entraînant des masses d'eau conduisant à une surcote de plus de 70 cm à marée haute.

Le vent a atteint, par moment la Force 12 !! (pointe à 117 km/h sur le pont interdit à la circulation).

Dans l'ensemble, les bateaux de l'avant-port n'ont subi que peu de dégâts mineurs, tels que listons abîmés, pare battages éclatés ou arrachés et amarres cassées, aussitôt remplacés par les personnes bénévoles surveillant les pontons. Le môle a joué son rôle de protection pour cette orientation du vent et, seule la houle réfléchi par la côte a agité pontons et bateaux.

Ponton « brise clapot » en béton (Ponton G) :

Après son escapade dans l'avant-port, le 26 décembre, il a été amené au-dessus du Gril de carénage pour expertise par la DDE et le constructeur.

Une réunion est prévue le 16 février avec tous les intéressés. Il est question de battre 2 pieux supplémentaires pour le maintenir en place.

Tarifs d'Amarrage des Bateaux des Membres du Club dans l'A.P. :

Comme annoncé dans le dernier bulletin, nous subissons une augmentation de 16% sur la valeur de la location demandée par la municipalité.

Le club a décidé de ne pas répercuter en totalité cette augmentation sur les membres mais, n'appliquera qu'un taux de 14% sur le plein tarif. Etant donné la sécurité toute relative de l'abri, un tarif spécial est prévu pour le stationnement du 01 avril au 31 octobre avec un abattement de 10% sur le tarif annuel. En effet, nombre de bateaux pourraient être mis à terre sur leur remorque ou ber réduisant ainsi les risques de détériorations.

Emplacements d'Amarrage :

Nous disposons de +/- 80 postes (86 si le ponton G est à nouveau équipé de catways) de différentes tailles pour les 125 bateaux du club.

Il semble donc évident que la gestion des emplacements implique que les bateaux puissent être déplacés en fonction des besoins et de la présence ou de l'absence de leurs propriétaires.

D'autre part, les bateaux restant à flot en mauvaise saison sont déplacés pour optimiser leur position face aux intempéries.

Tout ceci pour vous dire que le club tente au mieux de vous accorder un emplacement au moment de votre présence; il ne peut cependant vous assurer que ce sera toujours le même. Ceci complique le problème des amarres à poste qui sera revu cette saison.

Nous vous rappelons également que les priorités d'attribution du droit d'amarrage dans l'avant-port sont par ordre décroissant : l'ancienneté dans le club, la durée de l'amarrage, le type du bateau et à ce propos, nous vous rappelons que nous ne disposons que de 10 places sur souille pour les quillards à grand tirant d'eau et que, malgré l'épaississement de la couche de vase sur les places d'échouage, on ne peut faire voisiner deux voiliers dériveurs lestés sans risquer d'emmêler leurs gréements.